

## REUNION DU 02 mai 2018

Feuillet n° : 2018/

## COMPTE RENDU

Le deux mai deux mille dix-huit à vingt heures 30, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gérard BAUDRY, maire.

Date de la convocation : 24/04/2018

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents: 13; Votants : 14

*Conseillers présents* : MM. Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Bernadette AUGEREAU, Daniel BOUILLIS, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Marielle VIRLOUP; Arnaud COLLIN, Roseline CAUGANT, Nathalie AUSSANT, Nadège LESSIRARD, Patricia CARET, Yannick DANIEL -

*Conseiller(s) absent(s)* : Michel BOURDAIS, Laurent MAUFRAS qui a donné procuration à Patricia CARET---

*Secrétaire* : Mme Brigitte Nicolas .

*Ordre du jour* : - - Effacement des réseaux rue des frênes : Résultat de l'étude sommaire et demande d'une étude détaillée sur le coût de l'effacement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que sur le remplacement des appareillages d'éclairage public ; - Projet de parking pour les camping-cars aux mielles de maure : Nouvelle esquisse et prix estimatif ; - Assainissement des eaux usées : Mise à disposition des biens communaux à la communauté d'agglomération ; - Divers ...

**COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION** : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 21/02/2018 et signent le registre des délibérations.

**N° 20-2018 : EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DES FRENES : DEMANDE D'UNE ETUDE DETAILLEE :**

La rue des frênes aménagée à l'occasion de la création du lotissement communal des ormes est dégradée.

Cette rue assurera la desserte du futur lotissement des ondes et devra être modernisée pour assurer la sécurité des usagers : modification des trottoirs, aménagement de places de stationnement, dispositifs de ralentissement . Toutefois avant de procéder à ces travaux il sera nécessaire de supprimer tous les réseaux aériens de la rue et des impasses adjacentes . Une première estimation sommaire de ces travaux d'effacement s'élève à 54 000€ sans le génie Telecom. Une provision de 69 150€ a , d'ores et déjà, été inscrite au budget 2018.

Après délibération, le conseil municipal,

- Approuve la modernisation de cette voie communale dite rue des frênes ;
- S'engage à réaliser les travaux d'effacement des réseaux aériens de cette rue des frênes et des impasses adjacentes (corvais, dick, champs renault, , saules);
- Demande au SDE 35 une étude détaillée de ces effacements de réseaux et du remplacement du réseau d'éclairage public dans ce secteur .

**N° 21-2018 : NOUVEL AVANT-PROJET DE CREATION D'UN PARKING POUR LES CAMPING-CARS AU LIEU DIT LES MIELLES DE MAURE :**

Lors de la dernière réunion le maire a présenté un avant-projet de parking à proximité de la salle polyvalente. Conformément aux observations du conseil municipal une nouvelle esquisse a été préparée par le cabinet Atec Ouest . Le nouveau projet a été réduit et éloigné du bâtiment de la salle polyvalente . Cette esquisse compte 23 emplacements répartis sur la partie « Ouest » de la pelouse de la salle , en bordure du chemin des mielles de maure . Le coût de cet aménagement est estimé à 144 526.00€ HT.

Le conseil municipal, à la majorité absolue (l'unanimité) des membres présents,

- Adopte cette esquisse comportant 23 emplacements ,
- Donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires à la réalisation de ce projet : (autorisation de construire, choix du maître d'œuvre, appel d'offres,...)

**N° 22-2018-ASSAINISSEMENT : TRANSFERT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES IMMOBILISATIONS :**

Le maire expose qu'après la décision de transférer la compétence assainissement à la communauté d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 il y a lieu de procéder à la mise à disposition des biens (station de lagunage , postes de relèvement, réseau) à la communauté d'agglomération.

Après délibération, le conseil municipal,

- Approuve la mise à disposition gratuite des biens suivants :
  - Station de lagunage comportant 4 bassins sur une superficie de 39 634 m<sup>2</sup> ;
  - Trois postes de relèvements équipés de deux pompes chacun sur une superficie totale de 75 m<sup>2</sup> ;
  - 8.6 km de réseau comportant 279 regards .
- Donne pouvoir au maire pour la signature du procès-verbal de mise à disposition .

Signature,

Cachet

**N° 23-2018 – ASSAINISSEMENT CLOTURE DU BUDGET ET TRANSFERT DES RESULTATS AU BUDGET COMMUNAL:**

Le maire expose que, consécutivement au transfert de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, il y a lieu de procéder à la clôture du budget d'assainissement au 31/12/2017 .

Les résultats du compte administratif voté le 21/02/2018 sont les suivants :

**SECTION D'EXPLOITATION :**

Recettes de l'exercice :	66 764,67 €
Restes à réaliser :	- €
Dépenses de l'exercice:	121 709,68 €
Restes à réaliser :	- €
Excédent n-1	150 541,47 €
Excédent cumulé	95 596,46 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Recettes de l'exercice :	13 605,59 €
Restes à réaliser :	- €
Dépenses de l'exercice :	62 373,47 €
Restes à réaliser :	- €
Excédent n-1	2 701,90 €
Déficit cumulé	46 065,98 €

Après délibération le conseil municipal,

- Décide de procéder à la clôture du budget d'assainissement au 31/12/2017 ;
- Décide de transférer les résultats constatés au compte administratif 2017 au budget principal de la commune à savoir, excédent d'exploitation de 95 596.46€ à l'article 002 et déficit d'investissement de 46 065.98€ à l'article 001 .
- Décide de réintégrer l'actif et le passif du budget assainissement dans le budget principal de la commune.

**N° 24-2018 –BUDGET 2018 CAMPING : DECISION MODIFICATIVE N°1-2018:**

Le maire expose que suite à une observation de la Préfecture il y a lieu de réduire le crédit inscrit au titre des dépenses imprévues à la section des investissements pour le ramener à 7.5% des dépenses réelles , soit 1 643.38€ ( 21 911.73 x 7.5%).Le conseil municipal vote la modification budgétaire suivante :

**Dépenses d'investissement :**

Article 020 (dépenses imprévues) :	- 2 356.62€
Article 2145 – 78	+ 2356.62€

**N°25-2018 – BUDGET 2018 DU LOTISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N° 1-2018 :**

La préfecture souligne un déséquilibre aux opérations d'ordre budgétaire des comptes 040 et 042 .Afin de rétablir cet équilibre le conseil municipal vote la modification budgétaire suivante :

**Recettes d'Investissement :**

Article 040 Transfert entre sections	+ 5468.95€
Article 16876 emprunt	- 5468.95€

**DIVERS :**

**N° 26-2018 : Vente de bois :** Après l'abattage de trois arbres chemin de la gaule par l'entreprise Sauvée , les troncs ont été déposés à l'atelier communal. Le conseil municipal, après délibération, fixe le prix de vente de ce bois à 50.00€ .

**Amis du rivage de la baie :** Après lecture du courrier du 20/4/2018 le conseil municipal souligne la médiocrité des observations qui par ailleurs sont infondées puisque le panneau incriminé est là de façon provisoire .

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DES-ONDES

Parcours Sportif : Mr Daniel Bouillis, adjoint au maire, informe, qu'après la rencontre sur le terrain d'un responsable de la DDTM, un dossier de demande d'avis de la

Feuillet n° : 2018/

commission des sites, a été déposé près de la DDTM.

Congrès des anciens combattants du 26/05/2018 : Une réunion des volontaires à l'organisation de cette manifestation aura lieu le 22 mai 2018 à 19h00 .

## Suggestions diverses:

Mmes Patricia caret, Nadège Lessirard et Roseline Caugant: Signalent une dégradation du tourniquet sur l'aire de jeux des ormes, à réparer, et proposent d'ajouter une autre structure ;

Mr Arnaud Collin : Suggère la création d'un point de location communale de vélos électriques ;

Mr Yannick Daniel : Suggère de placer (ou déplacer) un passage piéton rue du bas champ ;

Mme Nadège Lessirard : Suggère d'embellir la façade de la salle polyvalente ;

Le maire,

→\* *Récapitulatif des délibérations : n°s 20-2018 ;21-2018 ; 25-2018 ;26-2018*

→\* *Signatures des membres présents:*

Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Bernadette AUGEREAU	
Daniel BOUILLIS	
Brigitte NICOLAS	
Patrice GINGAT	
Michel BOURDAIS	ABSENT
Marielle VIRLOUP	
Arnaud COLLIN	
Roseline CAUGANT	
Nathalie AUSSANT	
Nadège LESSIRARD	
Laurent MAUFRAS	Procuration à P.CARET
Patricia CARET	
Yannick DANIEL	